

OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

*Médiation numérique, cartographie collaborative,
et du lien social dans le cadre de la dynamique « Tiers-Lieux des Vallées »*

Démarrage en septembre – 10 mois – 28h / semaine

Mission du. de la volontaire

La dynamique « Tiers-Lieux des Vallées », c'est la rencontre de deux dynamiques complémentaires sur des bassins de vie voisins :

- D'un côté la Maison de Vallée, un espace de vie sociale et espace public numérique, Tiers-Lieux sur la Vallée de la Bourges (Burzet/ St Pierre de Colombier)
- De l'autre côté, le Moulinage de Chirols, un tiers-lieu **artistique et artisanal** en émergence sur la Vallée de la Fontaulière (Chirols)

De cette rencontre est né le projet « Tiers-Lieux des vallées », dont l'objectif est de mutualiser les énergies et coopérer plutôt que de faire des actions qui pourraient entrer en compétition.

Dans ce cadre et en appui à la coordinatrice de la Maison de Vallée, l'équipe numérique bénévole et la chargée de mission « Tiers-Lieux des Vallées », le.la volontaire pourra participer à :

Action 1 : L'organisation et l'animation de cartoparties

Action 2 : L'élaboration du programme d'un événement autour de la parentalité numérique, appui à l'organisation et à l'animation de la journée (sensibilisation aux usages des écrans, risques et bénéfiques, ouvrir un espace d'échanges et de discussion entre parents / enfants / grands-parents...)

Action 3 : dans le cadre de la mise en place d'un MoocLab au sein d'un espace coworking en cours d'installation : sensibiliser les habitants autour de l'usage des MOOC (participation à la création d'outils de sensibilisation), participer à l'organisation des sessions de formation collectives par MOOC.

Action 4 : Selon les centres d'intérêt, apporter un support technique pour les usages numériques des autres actions de la Maison de Vallée (ex : accompagner les bénévoles sur le volet technique de la réalisation de documentaire, de collectes sonores, etc).

Le.la volontaire recevra toutes les initiations nécessaires à la réalisation de ces missions : initiation et perfectionnement aux logiciels Open Source de cartographie collaborative type OpenStreetMap, Umap, Mapillary, etc..., initiation à la notion de MOOC, etc.

Présentation de la structure d'accueil

Née en 1997 sous la forme d'un syndicat d'initiative, l'association devient Mont'a la Feira en 2010 et se donne pour mission de contribuer au développement culturel, économique, social et sportif de la vallée de la Bourges.

Fin 2016, elle obtient un agrément « Espace de Vie Sociale » qui prend le nom d'usage « Maison de Vallée ». Tout comme les centres sociaux, les Espaces de Vie Sociale sont des équipements polyvalents ouverts à tous les habitants où chacun peut trouver des activités et des services dans les

domaines les plus variés (culture, insertion, loisirs,...). La Maison de Vallée n'est pas un simple centre d'animation socio-culturel, mais développe des projets participatifs avec une forte implication des habitants soutenus par deux professionnels.

La Maison de Vallée permet le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives, favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers. La Maison de Vallée développe une vingtaine d'actions grâce à l'investissement et l'aide de nombreux bénévoles.

Lieu de la mission

Maison de Vallée – 28 Grand rue – 07450 Burzet // Vallée de la Bourges et territoires limitrophes. Des déplacements sur d'autres communes sont à prévoir.

Profil du volontaire

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Être titulaire du permis de conduire et si possible motorisé
- Goût pour l'animation et les outils informatiques
- Curiosité pour les techniques numériques et la pédagogie
- Sens de l'organisation et l'engagement
- Intérêt pour le développement territorial en milieu rural et les questions de transition écologique

Conditions d'accueil

Durée de la mission : 10 mois (démarrage dès que possible)

heures hebdomadaires : 28 heures / semaine (avec adaptation possible en fonction des contraintes du projet et du de la volontaire)

Statut de service civique avec une indemnité mensuelle comprise entre 472,97€ et 580,64 € (majoration sur critères sociaux)

Versement au volontaire des frais de repas et des transports obligatoires de 107,5€ par mois.

Participation aux deux formations obligatoires « Civique & Citoyenne » (2 jours) et « PSC1 » (1 jour)

Défraiement des frais supplémentaires de transport et d'hébergement pour les deux formations civiques et citoyennes + PSC1 par la structure d'accueil.

Le volontaire bénéficiera d'un accompagnement individuel tout au long de sa mission. Il pourra s'appuyer sur Mme Berge (tutrice sur le terrain) et sur sa tutrice à AMESUD.

Sélection et formalités administratives

Pour toute candidature, merci de transmettre une lettre de motivation (par mail ou courrier) précisant votre identité, votre date de naissance, votre lieu de résidence, votre parcours et vos motivations (intérêt pour la mission et envies, projets futurs), au plus vite à l'adresse ci-dessous :

gailleberge@maisondevallee.fr

Renseignements à la même adresse ou au 06 11 67 14 10.